

ATELIER REGIONAL

SECURITE ALIMENTAIRE : QUELS ENJEUX POUR LES PETITS PRODUCTEURS DANS L'IRRIGATION A GRANDE ECHELLE AUTOUR DES BARRAGES DANS L'ESPACE SAHELIEU ?

RAPPORT TECHNIQUE



OUAGADOUGOU, BURKINA FASO - DU 10 AU 12 JUILLET 2013

Sommaire

Sommaire	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
1 INTRODUCTION.....	4
2 DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	5
2.1 La cérémonie d'ouverture	5
2.2 Les exposés	6
2.2.1 Résultats des investigations autour des barrages de Niandouba et Confluent	6
2.2.2 Résultats des investigations autour du barrage de Bagré	8
2.2.3 Résultats des investigations autour du barrage de Sélingué	10
2.3 Panel sur le thème « Convergence ou divergence entre politiques de l'Etat et rationalité des paysans au niveau local : moyens de vie, gouvernance, foncier? »	12
2.4 Travaux de groupes et restitutions en plénière.....	16
3 QUE RETENIR DE L'ATELIER.....	18
4 ANNEXES	19
 Annexe 1 Programme de l'atelier.....	19
Annexe 2 TDR et produits des travaux de groupes	24
Annexe 3 Evaluation de l'atelier.....	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole Rural au (Sénégal)
ANCR	Association Nationale de Conseils Ruraux (Sénégal)
ARID	Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage
CEDEAO	Communauté Économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture (Mali)
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FAO	Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEPROBA	Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (Sénégal)
FPA	Fédération des Périmètres Autogérés (Sénégal)
GWl-AO	Global Water Initiative Afrique de l'Ouest
IED Afrique	Innovation Environnement Développement Afrique
IIED	<i>International Institute for Environment and Development</i>
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
IWMI	<i>International Water Management Institut</i>
ODRS	Office de Développement Rural de Sélingué (Mali)
OP	Organisation de Producteurs
PIB	Produit intérieur Brut
PNAR	Programme National d'Autosuffisance en Riz (Sénégal)
PNSR	Programme National de Sécurité Rurale (Burkina Faso)
PREMI	<i>Poverty Reduction and Environmental Management Initiative</i>
PREZOH	Programme Régional Eaux et Zones Humides
PV	Procès-verbal
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (Burkina Faso)
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (Sénégal)
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel (Sénégal)
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1 INTRODUCTION

En partenariat avec IED-Afrique, IWMI et IRAM, la Global Water Initiative (GWI), mise en œuvre par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a organisé du 10 au 12 Juillet 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso) l'atelier régional intitulé «**Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages dans l'espace sahélien**».

Cet atelier est initié dans le cadre du deuxième objectif stratégique poursuivi par le programme GWI en Afrique de l'Ouest pour mieux comprendre les dynamiques locales et appuyer les petits producteurs au niveau des grands aménagements hydro agricoles existants pour la riziculture, afin d'améliorer durablement leur productivité, leurs revenus et leur bien-être, par l'apprentissage, le partage de l'information et l'adoption de bonnes pratiques (innovations). Selon la vision de la GWI, l'amélioration des outils et règles de gouvernance autour des systèmes d'irrigation existants (structures de gestion de l'eau, organisations paysannes, systèmes fonciers, financement des exploitations) doit permettre à tous les bénéficiaires locaux de partager équitablement les ressources en eau et les terres, en évitant les conflits entre usagers, et en exploitant toutes les opportunités d'investissements dans des activités génératrices de revenus pour assurer leur sécurité alimentaire.

Les travaux de l'atelier (voir programme en Annexe 1) ont regroupé une cinquantaine de participants (voir liste en Annexe 2) représentant les structures concernées par l'irrigation à grande échelle en Afrique de l'Ouest : organisations de producteurs, directions nationales, recherche, société civile, organisations régionales, bailleurs, etc., dans l'objectif de partager les expériences de la région sahélienne et échanger sur les aspirations, les contraintes de production et les enjeux autour de la sécurité des moyens de subsistance des différentes catégories d'agriculteurs présents sur les grands périmètres irrigués.

De façon spécifique, il s'agissait :

- de partager dans un premier temps, les résultats d'une recherche-action commanditée par la GWI dans le but de développer une compréhension commune des aspirations des différentes catégories d'agriculteurs et des contraintes imposées sur les moyens de subsistance durables et la productivité, autour des barrages de Bagré (Burkina Faso), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal). En effet, sous la coordination de IED-Afrique, trois équipes pluridisciplinaires d'experts ont conduit respectivement dans chacun de ces pays un processus participatif impliquant les producteurs et l'ensemble des parties prenantes autour des barrages, au cours des mois de mars, avril et mai 2013 ;
- de partager les idées émergentes et les enjeux à partir des expériences partagées, des constats du terrain et des discussions, pour orienter le débat régional vers la recherche de solutions dans le but de soutenir les moyens de vie des différentes catégories d'agriculteurs ;
- de permettre aux acteurs et partenaires intéressés par la démarche de mieux se connaître pour accompagner le débat et travailler ensemble dans l'avenir.

2 DEROULEMENT DE L'ATELIER

2.1 La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Maxime SOMDA, Coordonnateur de l'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) représentant le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO) de l'UICN.

Quatre allocutions ont marqué cette cérémonie : (i) Jamie Skinner, Responsable du Programme Eau de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement, et Directeur du Programme Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest, (ii) Landing DIEME, Président de la Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA), au nom de l'ensemble des producteurs des zones d'investigations de GWI, (iii) Moumouni TRAORE, Représentant de Bagrépole, et iv) Maxime SOMDA, Coordonnateur du PREMI représentant le Directeur Régional de l'UICN.

En premier lieu, le Directeur du Programme Global Water Initiative a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier régional et mis l'accent sur l'objet de la rencontre qui vise à partager avec tous les acteurs les résultats d'une recherche action pour développer une compréhension commune des aspirations des différentes catégories d'agriculteurs et des contraintes imposées au bien-être des ménages. Il a mis l'accent sur la nécessité d'identifier, avec l'ensemble des acteurs concernés, des actions allant dans le sens d'améliorer durablement la situation actuelle sur les grands périmètres au profit de tous, petits producteurs et puissance publique, par l'apprentissage, l'adoption de bonnes pratiques et le plaidoyer.

Prenant ensuite la parole, le Président de la FEPROBA, au nom de l'ensemble des producteurs des trois sites d'étude, a salué l'initiative de la GWI pour non seulement l'organisation de l'atelier traitant de la question importante de la sécurité alimentaire, mais aussi pour les multiples réalisations de la GWI depuis 2009 qui ont un impact significatif dans l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs à travers l'impulsion de conditions favorables à un meilleur partage de l'eau et de ses bénéfices tout en évitant les conflits d'usage. Il a aussi mis l'accent sur un constat selon lequel, depuis l'intervention de la GWI dans le site de l'Anambé au Sénégal, et à l'instar des autres sites, les petits producteurs et autres usagers sont devenus plus conscients de leurs droits et devoirs en rapport avec la gouvernance des barrages et avec les gestionnaires de barrage.

Prenant ensuite la parole, le représentant de Bagrépole a fait un tour d'horizon des différentes politiques mises en place par le gouvernement Burkinabè et a rappelé que le projet de Pôle de Croissance de Bagré s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Il a précisé que l'intervention de la Global Water Initiative est la bienvenue puisqu'elle s'inscrit dans un des domaines stratégiques de Bagrépôle qui vise l'appui aux petits exploitants. Il a salué cette approche holistique et participative de la GWI et réitéré toute l'importance qu'il faut accorder à l'apprentissage pour relever les nombreux défis du terrain pour le bien-être des familles, comme par exemple la sécurisation foncière.

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Directeur Régional du Programme de l'Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN a aussi souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier. Il a ensuite souligné l'importance de la rencontre pour alimenter la réflexion dans les Etats autour de la sécurité alimentaire. Il a ensuite informé les participants des initiatives que le Programme Régional

Eaux et Zones Humides de l'UICN met en œuvre en rapport avec le thème de l'atelier. En conclusion, il a invité les participants à des échanges fructueux de sorte que les idées qui émergent des discussions puissent être valorisées par le programme GWI et ses partenaires à travers des messages et actions de plaidoyer au niveau des pays, des bassins et de la région, avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier.

2.2 Les exposés¹

Dans un premier temps, trois exposés ont été proposés par les consultants principaux ayant mené de mars à mai 2013 les travaux de recherche-action, dans le cadre de la GWI, autour des barrages de Bagré (Burkina Faso), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal).

2.2.1 Résultats des investigations autour des barrages de Niandouba et Confluent

Dans son exposé, Dr Ibrahima HATHIE, consultant principal de l'équipe de recherche du Sénégal, a d'abord rappelé l'objectif de l'étude qui est commun aux trois pays à savoir : *Développer une compréhension commune des aspirations des différentes catégories d'agriculteurs et des contraintes imposées sur les moyens de subsistance durables et la productivité, autour des barrages en question.* Il a ensuite décrit la méthodologie utilisée (zonage, rencontre avec la SODAGRI et la FEPROBA, entretiens historiques ayant débouchés sur une catégorisation des exploitants, focus groupe avec les différents catégories de producteurs, focus groupe transversaux, profil historique des villages, étude de cas, entretiens individuels et restitution locale).

Dr HATHIE a ensuite présenté le contexte national du Sénégal en rapport avec la sécurité alimentaire en faisant un focus sur la structure de l'économie nationale marquée par une régression progressive de l'apport du secteur primaire au profit du tertiaire, et la part de l'agriculture dans le PIB caractérisée par une évolution en dents de scies avec une tendance à la baisse à forte pente de 1980 à 2010. Toutefois, il a précisé qu'une forte volonté politique est notée avec une place plus importante accordée à l'agriculture irriguée dans le document de Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) par la réalisation et la valorisation des aménagements agricoles (objectifs d'autosuffisance alimentaire). Le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) révisé compte réhabiliter et réaliser de nouveaux aménagements (2013-2018) avec des actions concrètes innovantes dans la maintenance des infrastructures hydro agricoles, en politique de mécanisation et de modernisation de l'équipement rural.

Les résultats de l'étude ont par la suite été présentés comme suit :

Catégorisation des exploitants

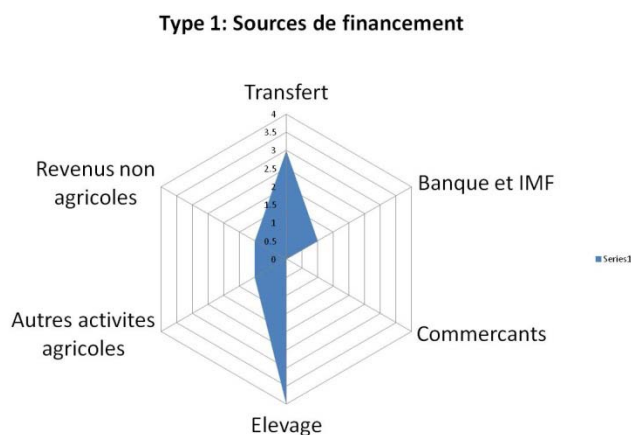
- i) Type 1 (diversification avec moyens): ce sont des agriculteurs qui diversifient, sont capables de mettre en valeur plusieurs cultures sur le plateau ; ils disposent d'un équipement (paires de bœufs, houe) et possèdent en général un troupeau leur permettant de fumer leurs champs notamment de maïs. Ils peuvent également mettre en valeur plusieurs parcelles dans les aménagements en mobilisant tracteurs et moissonneuses. Ils s'autofinancent grâce à l'élevage et à l'émigration.

¹ Les présentations sont disponibles à l'adresse www.iucn.org/gwidams

- ii) Type 2 (diversification sans moyens) : ces agriculteurs diversifient sur le plateau mais ne sont pas bien équipés ; ils exploitent une faible superficie dans les aménagements. C'est la majorité de la population.
- iii) Type 3 (monoculture riz sans moyens) : ce sont des producteurs de riz piégés dans les aménagements. Ils ne possèdent pas de terres sur le plateau (en général ce sont des allochtones). Ils sont très vulnérables aux chocs, notamment l'occurrence d'une mauvaise pluviométrie.
- iv) Type 4 (spécialisation en riziculture) : ces producteurs sont spécialisés dans la riziculture (monoculture) et disposent de moyens pour exploiter entre 10 et 100 ha et parfois plus. Ils ne sont pas nombreux. Ce sont en général des agriculteurs allochtones (marabouts, commerçants) qui sont dans cette catégorie.

Présentation des actifs/capitaux des exploitants

L'analyse faite montre que les sources de financement varient en fonction du type de producteur. Pour le type 1 (voir exemple ci-dessous), l'essentiel du financement provient de l'élevage et des transferts d'argent, pour les types 2 et 3 ce sont surtout les revenus non agricoles qui financent la riziculture. Cependant, pour les producteurs du type 4, la majorité a recours aux banques, aux Institutions de micro finance (IMF) et aux grands commerçants.



Stratégies/performance des moyens de subsistance

La présentation a fait ressortir plusieurs contraintes qui freinent la productivité sur les aménagements autour des barrages de Niandouba et Confluent, notamment : la mauvaise fonctionnalité des aménagements, la non maîtrise de l'eau (défaut de planage), l'enherbement des parcelles, l'insuffisance et la mauvaise qualité des équipements agricoles, la défaillance de la SODAGRI dans l'appui-conseil, le niveau de service très faible rendu par les OP, etc.

Face à ces contraintes, les petits producteurs développent des stratégies d'adaptation par la vente de bétail pour financer les campagnes rizicoles (acquisition d'intrants, paiement des services de labour, de récolte, etc.), le développement d'activités de survie (maraichage, vente de riz étuvé, commercialisation de la pâte d'arachide, focus sur le plateau, non respect des itinéraires techniques, etc.).

Propositions d'axes d'intervention

Pour aider à lever les contraintes qui limitent la productivité des agriculteurs, l'équipe de recherche a proposé des axes d'intervention pour la GWI et les partenaires :

- Inciter l'Etat à élaborer de façon inclusive la 6^e Lettre de mission de la SODAGRI en associant les élus locaux, la FEPROBA et certains partenaires stratégiques
- Sensibiliser les responsables de la SODAGRI sur la nécessité d'opérer une rupture sur son mode d'intervention
- Accompagner la SODAGRI à mettre en place un dispositif de conseil agricole adapté et à recruter un personnel adéquat ou renforcer la collaboration avec l'ANCAR dans le domaine du conseil agricole
- Responsabiliser une structure interpellatrice pour un « backstopping » des dirigeants de la SODAGRI
- Engager un plaidoyer pour une meilleure préparation de la campagne et une meilleure efficacité des subventions
- Conduire une recherche sur les défauts de paiement et le capital social
- Tester un financement alternatif chaîne de valeurs
- Animer une plateforme des acteurs autour du bassin
- Faire un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des aspects genre

2.2.2 Résultats des investigations autour du barrage de Bagré

M. Oumar OUEDRAOGO, consultant principal de l'équipe de recherche du Burkina Faso, a rappelé le contexte national du Burkina Faso dont l'agriculture concerne 80% de la population active et contribue en moyenne à 32% du PIB. Les documents de référence en politique agricole sont la SCADD et le PNSR. Il a précisé également que le gouvernement Burkinabè a opté pour une stratégie de développement des pôles de croissance, à l'image de celui de Bagré, au cours des années à venir.

Dans le but d'accroître les productions vivrières et la production commerciale, le Burkina Faso a l'objectif d'augmenter les superficies aménagées sur le site de Bagré à 30 000 ha par les actions suivantes :

- Moderniser l'agriculture et améliorer les revenus des paysans et les conditions de vie de la population
- Organiser les producteurs au sein de coopératives et renforcer leurs capacités techniques et de gestion
- Promouvoir l'entrepreneuriat agricole dans le domaine de l'agrobusiness
- Valoriser le potentiel halieutique du barrage

Catégorisation des exploitants

Les investigations de l'équipe de recherche du Burkina ont conduit à la catégorisation des producteurs selon cinq types :

- i) Type 1 : producteurs manuels

- ii) Type 2 : producteurs de riz équipés avec traction bovine
- iii) Type 3 : producteurs de riz et autres (pêche, maraichage et élevage)
- iv) Type 4 : femmes chefs d'exploitation
- v) Type 5 : producteurs de semences de riz

Sur le site de Bagré, les capitaux naturels sont marqués par l'absence de titre de propriété, l'insuffisance des surfaces exploitées, l'absence de champs pluviaux en rive gauche et la réduction des superficies en rive droite, l'appauvrissement des sols dû à la monoculture du riz.

Le faible niveau d'équipement agricole et les difficultés d'accès au financement ont été aussi notés comme des contraintes à la production.

Pour faire face à ces contraintes, les petits producteurs de Bagré développent des stratégies telles que l'utilisation de la fumure organique, la réduction des quantités d'engrais, la location d'une partie de leur parcelle pour financer l'exploitation du reste de la parcelle, la diversification des sources de revenus (pêche, élevage, commerce, etc.), etc.

Cependant, pour améliorer la productivité des producteurs selon les différents types, les défis suivants restent à relever :

- Accès au crédit et aux équipements agricoles
- Acquisition de droits jouissance des terres irriguées et pluviales
- Augmentation des terres cultivables
- Accès aux conseils agricoles appropriés
- Diversification de la production pour accroître le revenu agricole
- Renforcement des capacités des réseaux sociaux

Propositions d'axes d'intervention

Pour aider à lever les contraintes qui limitent la productivité des agriculteurs, l'équipe de recherche a proposé des axes d'intervention pour la GWI et les partenaires :

- Approfondir la réflexion afin de mieux cibler les appuis surtout en faveur du gros lot des producteurs défavorisés et d'accélérer la mise à niveau dans l'acquisition des moyens de production
- Renforcer la gouvernance et la capacité organisationnelle au niveau des OP
- Nourrir les réflexions pour la mise en place d'une stratégie de conseil agricole adaptée à chaque filière et aux différents types de producteurs, afin de mieux accompagner la professionnalisation agricole
- Mener un plaidoyer pour faciliter l'accès aux capitaux
- Appuyer et renforcer les acteurs de la chaîne de valeur riz afin d'améliorer la compétitivité du riz local sur le marché
- Partager les réflexions avec Bagrépole dans la perspective d'une meilleure prise en compte des intérêts des petits producteurs dans le programme de Pôle de croissance de Bagré

2.2.3 Résultats des investigations autour du barrage de Sélingué

M. Alpha KERGA, consultant principal de l'équipe de recherche du Mali, a présenté le contexte national du Mali marqué par une certaine performance du secteur agricole qui représente 37,61% du PIB, avec un taux de couverture des besoins céréaliers de 84% en 2001 et 147% en 2011 (balance commerciale légèrement excédentaire).

Il a présenté la vision et les axes qui structurent la politique agricole au Mali, que sont :

- L'agriculture, moteur du développement économique
- La coexistence entre exploitations agricoles familiales (EAF) et exploitations agricoles (EA)
- La maîtrise de l'eau agricole
- La valorisation des produits

Le tableau suivant présente les résultats de la typologie des producteurs sur les deux périmètres de Sélingué et Maninkoura autour du barrage.

Site/critères	Typologie	Caractéristiques
Sélingué/Origine	Accueillants	35% EA : 0,25 à 2ha en irrigué, 6 à 10ha en exondé Propriétaires coutumiers des parcelles en exondé et attributaires dans le périmètre
	Déplacés	40% EA : ne sont pas propriétaires des terres en exondé, attributaires dans le périmètre
	Migrants	25% EA : 0,25 à 0,75ha en irrigué ; n'exploitent pas de terres en exondé, attributaires dans le périmètre
Maninkoura/Richesse	Agro-éleveurs grand troupeau	10% EA : 2-4ha en irrigué et 6-10ha en exondé ; attributaires de parcelles dans le périmètre et propriétaires coutumiers en exondé
	Agro-éleveurs petit troupeau	70% EA : 0,5-1ha en irrigué et 3-5ha en exondé ; attributaires de parcelles dans le périmètre et certains propriétaires coutumiers en exondé
	Agro-éleveurs autres sources de revenus	20% EA : 0,5ha en irrigué et 3-5ha en exondé pour ceux qui en possèdent ; attributaires de parcelles dans le périmètre et certains propriétaires coutumiers en exondé

Le processus d'accumulation de capitaux à Sélingué se présente comme suit :

- capital naturel : attribution de parcelles pour l'aménagement, la location et l'achat sont interdit par le cahier de charges
- capital physique : revenus agricoles et extra-agricoles, transferts et crédit

- capital financier: vente de produits agricoles (céréales, maraichage, bétail), transferts, microcrédit, prestations de service

Les investigations de l'équipe de recherche ont montré que les facteurs qui contraignent les moyens de subsistance des producteurs autour du barrage de Sélingué peuvent se résumer comme suit :

- ✓ La mauvaise gouvernance dans le périmètre : insuffisance d'entretien du réseau, manque de confiance entre ODRS et producteurs/OPA/membres, insuffisance de communication
- ✓ Insuffisance d'appui-conseil de l'ODRS (manque de ressources et absence de suivi-évaluation par les producteurs)
- ✓ Faible collaboration de l'ODRS avec les autres services techniques (recherche, environnement, DNA, etc.)
- ✓ Faible fonctionnalité des OPA

Propositions d'axes d'intervention

Pour aider à lever les contraintes qui limitent la productivité des agriculteurs, l'équipe de recherche a proposé des axes d'intervention pour la GWI et les partenaires :

- Appuyer la mise en place d'une plateforme de dialogue et de concertation des acteurs du développement agricole dans la zone
- Répondre aux besoins de la plateforme à travers la recherche, la documentation, l'information (taille minimum de parcelle)
- Appuyer l'ODRS pour améliorer son dispositif de suivi-évaluation avec l'implication des OPA

Les débats qui ont suivi les présentations ont permis de mettre en exergue un certain nombre d'interrogations et de messages qui seront repris dans la synthèse introductive de la session du panel (voir partie 2.3), dont entre autres :

- Comment améliorer la gestion et la sécurisation foncière, un enjeu important pour l'atteinte de la sécurité alimentaire ?
- Comment améliorer la maîtrise de l'eau et assurer son service aux producteurs ?
- Comment mieux cibler et orienter les subventions de l'Etat en fonction des catégories de producteurs (du plus vulnérable vers le moins exposé) ?
- Par quel procédé pourra-t-on améliorer le système d'encadrement et d'accompagnement des petits producteurs afin qu'il réponde davantage aux besoins des différents types de producteurs ?

D'une manière générale, les résultats ressortis des études dans les trois pays ont été appréciés et ils pourraient intéresser la CEDEAO, car elle est travaillée actuellement sur sa politique agricole qui englobe beaucoup de questions abordées par les études. Par exemple, un grand programme dénommé « Offensive riz en Afrique de l'Ouest » est en cours d'élaboration par la CEDEAO pour une mise en œuvre ces prochaines années. La typologie des exploitants intéresse aussi particulièrement le ROPPA. Concernant le foncier, la CEDEAO travaille également sur ce thème avec un projet de directive pour la gestion foncière communautaire. Concernant la question de la gouvernance sur les

périmètres irrigués, une étude de la Banque Mondiale sur les systèmes existants a été mentionnée et pourrait être capitalisée par la GWI.

2.3 Panel sur le thème « Convergence ou divergence entre politiques de l'Etat et rationalité des paysans au niveau local : moyens de vie, gouvernance, foncier? »

Avec la modération de M. Eric Bologo de Inter-Réseaux, un panel réunissant M. Aliou BAMBA de la FAO, M. Illyassou MOSSI de ARID, et M. Marc GANSORE du ROPPA, a débattu sur le thème proposé qui englobe les grandes lignes des analyses des cas de Bagré, Sélingué et Niandouba. Les discussions ont eu lieu après la présentation introductive de M. Bara GUEYE (IED-Afrique) qui a posé le contexte en présentant une série de messages associés à des questions, qui découlent directement des trois études présentées (voir ci-après).

MESSAGE	QUESTION
1. Le contexte actuel est favorable à la production rizicole du fait de l'effet combiné d'une demande (intérieure et internationale) en progression constante, de l'importance des importations, de l'existence d'un énorme potentiel de mise en valeur (entre 10 et 14% des terres irrigables dans les 3 sites sont exploités) et d'une volonté politique affirmée à travers différentes stratégies (PNSR, CSA, PNAR, SCADD, LOA, etc.).	1. Quel est le modèle de production agricole (investissement public et infrastructures) le mieux adapté pour la valorisation de ce potentiel ?
2. La logique de l'Etat est bâtie sur la conviction que les exploitations familiales ne sont pas en mesure de porter seules (ou principalement) le processus de transformation de l'agriculture pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire : d'où l'importance de l'appel à l'agrobusiness.	2. Quels sont les acteurs et les facteurs qui influencent la pensée dominante de l'Etat, et quels stratégie et processus d'influence sont utilisés ?
3. Le modèle de spécialisation (riziculture irriguée) prôné par les pouvoirs publics est en opposition nette avec la stratégie de diversification des moyens de subsistance qui constitue le socle de la résilience des exploitations familiales. En se posant comme alternative et non comme complément, ce modèle a déstructuré les systèmes de production traditionnels.	3. Comment repenser le modèle d'investissement public dans les systèmes irrigués (grand barrages) en vue de prendre en compte la diversité des stratégies des producteurs ?
4. La diversification est le moteur de la viabilité économique des exploitations les plus performantes qui ont réussi à accumuler beaucoup d'actifs. Inversement, la monoculture (sans ressources d'appoint) s'est révélée être un facteur de vulnérabilité pour les petites exploitations (-1ha).	4. Quels sont les obstacles institutionnels, sociaux, économiques et techniques qui empêchent certaines exploitations de pouvoir accumuler des actifs et de diversifier leurs stratégies ?
5. Les exploitations familiales regroupent plusieurs réalités : taille, dimensions sociales, dotation en capitaux, objectifs et aspirations, contraintes. Par conséquent, un modèle d'offre de service uniformisé ne peut marcher pour tout le monde.	5. Dans quelle mesure le système actuel d'encadrement et d'offre de services (public ou privé) prend-t-il en compte cette diversité ?
6. Pour la majorité des exploitations, la riziculture ne constitue pas le principal élément de leurs moyens de subsistance. Toutefois, elle apparaît comme un élément essentiel d'intégration et d'articulation des différents capitaux.	6. Comment mettre en place un système d'encadrement et de financement qui prend en compte le caractère intégré des moyens de subsistance des EAF ?
7. Contrairement au stéréotype, la taille réduite des parcelles n'est pas une caractéristique immuable (plusieurs exploitations disposant de plus de 20ha ont été identifiées, rôle central des terres de plateau). Par ailleurs, la disposition à investir est largement démontrée lorsque des conditions incitatives existent (accès à la terre, marché, mécanismes de financement).	7. La réussite économique de certaines grandes exploitations familiales agricoles dans les périmètres, ne devrait-elle pas pousser à repenser le modèle d'agro-business prôné actuellement ? (ces exploitations pourraient agir comme des incubateurs d'innovation en entrepreneuriat agricole)
8. Le désengagement de l'Etat a favorisé l'émergence de différentes formes d'organisations d'appui et de prestation de services. Toutefois, l'absence d'un système de contrôle et d'un cahier des charges clair sur la qualité des services conduisent à des distorsions dans l'offre de service (semences, engrais).	8. Comment mettre en place un système de contrôle et un mécanisme efficace de redevabilité pour une offre de services de qualité ?
9. On note l'absence d'une vision « politique » qui intègre le développement de la riziculture dans une perspective de développement local intégré. (contexte de décentralisation et de multifonctionnalité de l'exploitation familiale)	9. Quelle stratégie doit être mise en place pour un meilleur arrimage de l'agriculture irriguée dans les processus de planification locale ?

MESSAGE	QUESTION
10. Quels que soient leurs profils et caractéristiques, toutes les exploitations familiales aspirent à consolider leur position dans la riziculture. Le besoin de sécurité alimentaire semble être le principal socle de ces aspirations. Les différences apparaissant sur les autres objectifs.	10. Comment mettre en place une offre de services qui prend en compte les aspirations des différentes catégories de producteurs?
11. La gouvernance des périmètres irrigués doit être repensée eu égard aux problèmes récurrents liés à la défaillance des infrastructures, à la centralisation des sphères de décisions (détermination de la taille des parcelles, affectation des terres, choix des itinéraires techniques), au non respect des cahiers des charges.	11. Quel modèle de gouvernance inclusive et participative pour institutionnaliser un mécanisme de contrôle et de redevabilité : rôle accru des OP dans la gestion des périmètres (modèle FPA?) ?
12. L'absence d'un système de financement institutionnel performant a contribué à l'émergence de mécanismes d'autofinancement endogènes avec trois leviers essentiels : l'élevage, les transferts et les activités non agricoles. Dans un tel contexte, la capacité d'autofinancement devient un facteur de différenciation socio-économique important entre exploitations.	12. Avec la disparition de la caution solidaire, comment garantir l'accès au financement aux producteurs pauvres en actifs et donc avec une faible capacité d'autofinancement (sinon recours au crédit usuraire, location de leurs parcelles) ?
13. Même si au départ les règles définies sont identiques pour tous, l'existence de différentes formes de transaction foncière (location, prêt, vente déguisée, etc.) conduisent certaines exploitations à accumuler du capital tandis que d'autres ont tendance à décapitaliser.	13. Quels mécanismes et outils mettre en place pour une plus grande visibilité sur la nature, l'ampleur et les conséquences des différentes formes de transactions foncières dans les périmètres irrigués ?
14. Le conseil agricole est l'un des maillons faibles du système agricole irrigué. L'absence d'un système fonctionnel a entraîné une fragmentation des fonctions de conseil entre différentes structures (privés, ONG) sans coordination et sans contrôle et évaluation de la qualité. Les OP ne semblent pas réunir encore les capacités nécessaires pour prendre en charge cette fonction.	14. Quelles sont aujourd'hui les fonctions de conseil agricole les plus critiques et quels sont les acteurs les mieux habilités à les assumer ? Pourquoi et à quelles conditions ?
15. Une (re)définition claire des rôles des acteurs est d'autant plus importante que les périmètres sont des espaces où interviennent de nombreuses parties en l'absence souvent de mécanismes clairs de régulation des relations entre elles.	15. Quel système de gouvernance mettre en place afin de permettre aux producteurs (à travers leurs organisations) d'avoir la capacité de gérer les périmètres ?

Suite à cette introduction, la parole a été donnée aux panélistes dans le but de recueillir leur point de vue sur les sujets soulevés.

En premier lieu, M. Aliou BAMBA, a donné la vision de la FAO basée sur l'éradication de la faim dans le monde, l'élimination de la pauvreté et la gestion de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, la démarche de la FAO consiste à mettre l'accent sur l'irrigation mais aussi améliorer l'agriculture pluviale en faisant un focus sur les couches vulnérables, à savoir les petits producteurs, tout en excluant pas les investisseurs privés, pourvu qu'ils soient bien encadrés afin d'éviter les conflits d'intérêt et l'accaparement des terres (50 000 ha de terre accaparés en Afrique sub-saharienne par l'Inde, la Chine, la Libye, la Corée du sud, etc.). Selon la FAO, l'Afrique de l'Ouest importe 50% de sa consommation en riz, et pour inverser cette tendance, l'irrigation doit être promue par la production énergétique, l'augmentation des superficies aménagées (sur 8 900 000ha irrigables en Afrique, seuls 1 300 000ha sont irrigués), l'élaboration d'une stratégie de développement de l'irrigation avec la mise en place de schémas directeurs d'irrigation nationaux adéquats qui précisent la planification de l'irrigation, où faire l'irrigation, quoi produire, pour qui, dans quelle conditions, etc. Ceci permettra sans doute de prendre en charge la presque totalité des enjeux liés à la sécurité alimentaire.

Prenant ensuite la parole, M. Illyassou MOSSID, Secrétaire de l'association nigérienne pour l'irrigation et le drainage et représentant l'ARID, a précisé qu'au début des années 1960 l'approche pour la réalisation de plusieurs barrages en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina, Niger, etc.) était orientée du sommet vers le bas et motivé par une politique d'autosuffisance alimentaire (satisfaire les besoins alimentaires des populations, dégager des revenus, diminuer l'exode rural) avec la création de structure d'aménagement de gestion des périmètres, et d'encadrement des producteurs, comme la SAED au Sénégal, l'Office National des aménagements hydro agricoles au Niger, l'OMVA au Burkina et par la suite l'Office du Niger, etc. C'est par la suite que nos Etat ont décidé du désengagement des services d'encadrement pour confier la gestion aux producteurs mais sous des formes variées en fonction des pays. Cependant, une opposition est à relever entre la gouvernance prônée par l'Etat avec un cahier des charges à l'appui et le système de gestion des producteurs qui intègre surtout la dimension sociale avec donc moins de rigueur sur le respect des normes de gestion prônées par l'Etat (par exemple, le laxisme dans le paiement de la redevance en eau parce que le concerné est un parent). Selon Mr MOSSI, les producteurs ont la capacité de s'occuper de la gestion des périmètres mais avec leur propre logique, c'est pourquoi il estime qu'un système de gouvernance hybride réconciliant la politique de l'Etat et la rationalité des producteurs devrait être trouvé et appliqué pour un système de gouvernance plus viable des périmètres irrigués.

M. Marc GANSORE de la Confédération paysanne du Faso, représentant le ROPPA, a estimé que les producteurs ont pour ambition et pour devoir de nourrir les populations. Toutefois, il estime que la politique de l'Etat qui consistait à définir des cahiers des charges pour l'aménagement et la gestion des périmètres irrigués avec le modèle « top down » n'encourage pas une convergence entre vision de l'Etat et logique des producteurs. Mais heureusement, le constat est qu'à partir du vécu de nos Etats sur les conséquences et limites de ce système de gestion, ils commencent à revenir à de meilleurs sentiments en essayant d'impliquer plus ou moins les producteurs à l'élaboration des politiques de développement et leur mise en œuvre. Cette rencontre qui regroupe des décideurs, des chercheurs, des techniciens et des producteurs en est une forte illustration. Selon M. GANSORE, force est de reconnaître qu'aujourd'hui on assiste à l'émergence de nouveaux types de producteurs

qui connaissent leur devoir (nourrir les populations) et savent réclamer leur droit. Aujourd'hui il est question de la sécurité alimentaire avec un focus sur le riz, mais il ne faut pas perdre de vue le fait que les producteurs raisonnent dans un système beaucoup plus global avec une diversification des denrées alimentaires et des sources de revenus afin de minimiser les risques.

Après ces interventions, les participants ont eu l'occasion de discuter et d'échanger avec les panélistes pour des compléments et des questions d'éclaircissement. Il en ressort principalement les points suivants, sous forme de questions ouvertes :

- Il existe déjà des politiques de gestion efficace pour assurer la sécurité alimentaire au niveau national, mais malheureusement le constat est que les Etats peinent à les appliquer (exemple des lois d'orientation agrosylvo-pastorale au Sénégal et au Mali). Comment améliorer leur opérationnalisation ?
- Le développement de l'irrigation suffit-il pour booster la sécurité alimentaire ?
- Ne faudrait-il pas une prise en compte sérieuse du facteur humain pour améliorer l'organisation des producteurs, rehausser et optimiser le niveau des services d'encadrement qu'ils reçoivent ?
- Pour les OP qui peinent à renouveler leurs instances, l'Etat ne devrait-il pas intervenir, d'une simple sanction à la suppression totale de l'OP ?
- Comment pérenniser et démultiplier les exemples de réussite en matière de responsabilisation des OP (exemple de la FPA au Sénégal) ?

2.4 Travaux de groupes et restitutions en plénière²

Quatre groupes de travail parallèles ont travaillé dans un premier temps sur les deux thèmes suivants :

- *Thème 1 : Rôles respectifs des OP et de l'Etat : quelle effectivité ?*
- *Thème 2 : Comment offrir un conseil agricole performant ?*

A la suite de cet exercice, les quatre groupes se sont penchés sur deux autres thèmes, à savoir :

- *Thème 3 : Opportunités et menaces pour la sécurisation foncière des exploitations familiales : affectation des parcelles, taille attribuée, titres, etc. ?*
- *Thème 4 : Financement de la riziculture : quels défis et comment appuyer les stratégies paysannes ?*

Les résultats des travaux de groupe ont été restitués en plénière (voir Annexe 2) et les éléments de consensus et de divergences notés et discutés. Les débats qui ont suivi les présentations ont permis de mettre en relief la pertinence des problématiques émergentes et de soulever la nécessité de mener les actions suivantes.

² Voir TDR des travaux de groupes en Annexe 2

1. Rôles respectifs des OP et de l'Etat :

- ✓ Clarifier la responsabilité des acteurs (Etat et OP) dans la prévision saisonnière
- ✓ S'inspirer de l'expérience nigérienne de la collecte des redevances et la gestion des périmètres
- ✓ Expliquer comment l'amortissement est pris en charge par l'Etat au Sénégal
- ✓ Eclaircir la responsabilité opérationnelle de l'Etat dans la gestion des périmètres

2. Conseil Agricole :

- ✓ Identifier les services de conseil transférables aux OP et expérimenter un modèle de transfert
- ✓ Evaluer et diffuser les exemples de bonnes pratiques (FPA/Sénégal, ARPASO San Oust/ Mali)
- ✓ Appuyer l'évaluation du système d'appui-conseil sur différents systèmes irrigués (Sélingué et Office du Niger au Mali, Delta et Anambé au Sénégal)
- ✓ Identifier les opportunités de formation des acteurs. Faire un lien entre GWI et les centres de formation tels que le centre d'apprentissage agricole de Samanko (diplômés de BTVA) au Mali et le CIFA (centre interprofessionnel pour la formation au métier de l'agriculture au Sénégal)

3. Opportunités et menaces pour la sécurisation foncière :

A ce niveau, en dehors des résultats regroupés en annexe, on note les informations suivantes :

- ✓ Au Burkina Faso, le Millenium Challenge Corporation affecte 1,5ha de terres par exploitation familiale dans le Sourou. Les sols sont lourds (riziculture seulement) et l'EF n'est souvent pas rentable en dessous de ce seuil. Les sols moins lourds sont affectés à la polyculture (1 ha par EF)
- ✓ A Bagré, les autorités envisagent d'allouer un minimum de 1,5ha (2014) par famille à cause de la croissance familiale
- ✓ Au Mali (Sélingué), la majorité des parcelles est de 0,5ha et peuvent produire jusqu'à 6T/ha

4. Financement

- Réfléchir à un système de recouvrement efficace
- Analyser les opportunités, les conditions, les modalités de mise en place de mécanismes d'autofinancement
- Faire un plaidoyer auprès des décideurs (Gouvernant, BCEAO, UEMOA) pour une réduction des taux d'intérêt en faveur des petits producteurs
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de financement agricole : revue de la documentation existante et étude (par exemple : la contractualisation au niveau de la vallée du fleuve Sénégal)
- Construire une stratégie de plaidoyer en direction des décideurs pour améliorer le système de financement agricole autour des grands périmètres
- Travailler sur la question de l'assurance agricole qui est une nouvelle approche

3 QUE RETENIR DE L'ATELIER

Suite aux présentations des rapports d'étude pays, au panel, aux travaux de groupes et aux discussions en plénière, un certain nombre de constats a permis d'identifier les contraintes et les potentiels moteurs pour l'atteinte de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest à travers la grande irrigation. Des défis sont à relever pour améliorer la situation actuelle sur les périmètres. Ils sont d'ordre institutionnel, organisationnel et financier. Le foncier a également été largement abordé, étant au centre des dynamiques socioéconomiques locales, avec des effets sur le long terme.

La capacité des producteurs à prendre en charge la gestion des périmètres irrigués, tout en assurant la rentabilité des investissements, a été reconnue. Mais des limites ont souvent été pointées du doigt, comme étant autant de freins à la réalisation des objectifs de promotion de l'exploitation familiale. Les messages suivants rappellent, en partie, les défis à relever :

- i) Comprendre le système actuel d'encadrement et d'appui-conseil et le renforcer afin qu'il réponde aux besoins des producteurs
- ii) Favoriser la coordination des institutions en charge du pilotage, de la gestion et de l'exécution des politiques, stratégies et programmes de développement agricole, alimentaire et nutritionnel
- iii) Encourager l'augmentation des ressources financières de la part des Etats, et leur ciblage dans des systèmes qui fonctionnent sur le long terme au profit des exploitations familiales
- iv) Promouvoir la capitalisation des expériences en cours sur les périmètres et la communication autour des leçons apprises
- v) Améliorer la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement agricole des Etats
- vi) Reconnaître le rôle important du statut foncier des terres et de la taille des parcelles dans les exploitations familiales (possibilités offertes pour hypothèque, location, etc.)

Pour répondre à ces besoins, les Etats, les Organisations régionales (CEDEAO, etc.), les partenaires au développement, les producteurs et la société civile doivent travailler davantage en synergie et apprendre des uns et des autres, car la durabilité des solutions dépend avant tout de la capacité des acteurs à maintenir une dynamique de collaboration pour soutenir le plaidoyer envers les décideurs (Etats, CEDEAO, partenaires financiers, etc.).

En somme, l'atelier régional sur le thème « **Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des Barrages dans l'espace sahélien ?** » a permis d'obtenir les résultats escomptés : des idées ont émergé pour orienter le débat régional et soutenir les moyens de vie des différentes catégories d'agriculteurs, et les participants ont manifesté tout leur intérêt à poursuivre la réflexion, au regard du niveau des discussions qui a témoigné de la pertinence des thèmes de débat proposés.

4 ANNEXES

Annexe 1 Programme de l'atelier

Mercredi 10 juillet 2013	
8H30	Arrivée et enregistrement des participants
9H	Ouverture - <i>Landing Diémé, Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA, Sénégal)</i> - <i>Moumouni Traoré, Bagrépôle (Burkina)</i> - <i>Maxime Somda, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)</i> - <i>Jamie Skinner, Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)</i> Présentation des participants Présentation de l'agenda Présentation de la Global Water Initiative (GWI). <i>Jérôme Koundouno, UICN</i>
9H45: Session 1 Plénière <i>Président : Nouradine Touré, CRUBN</i>	Introduction • Les enjeux pour les petits producteurs autour des barrages de Niandouba et Confluent, Sénégal. <i>Ibrahima Hathie, IPAR</i> Discussion
10H45	PAUSE CAFE
11H : Session 2 Plénière <i>Président : Nouradine Touré, CRUBN</i>	• Les enjeux pour les petits producteurs autour du barrage de Bagré, Burkina Faso. <i>Oumar Ouédraogo</i> Discussion • Les enjeux pour les petits producteurs autour du barrage de Sélingué, Mali, <i>Alpha Kergna, IER Mali</i> Discussion
13H	DEJEUNER
14H : Session 3 Plénière <i>Modérateur/Discutant : Eric Bologo, Inter-réseaux</i>	Synthèse régionale GWI (présentation), introduction au panel. <i>Bara Gueye, IED Afrique</i> Panel : - Aliou Bamba, FAO - Illyassou Mossi, ARID - Bara Gueye, IED Afrique - UEMOA/CILSS (à confirmer) - ROPPA (à confirmer) Thème : Convergence ou divergence entre politique de l'Etat et rationalité des paysans au niveau local : moyens de vie, gouvernance, foncier, etc. ? Discussion
16H	PAUSE CAFE
16H30 Session 4	Synthèse des discussions de la journée et présentations des thèmes de

Plénière	travail. <i>Bara Gueye, IED Afrique</i>
<i>Président : Moumouni Traoré, Bagrépôle</i>	Discussion Constitution des groupes
17H30	Fin de la journée
Jeudi 11 juillet 2013	
8H30 : Session 5 Travaux de groupes	- Thème 1 : Rôles respectifs des OP et de l'Etat : quelle effectivité ? - Thème 2 : Comment offrir un conseil agricole performant ? 4 groupes de travail parallèles sur 2 des thèmes clés Identifier des exemples de bonnes pratiques dans la région
11H	PAUSE CAFE
11H30 : Session 6 Plénière	Restitution et discussion
<i>Président : Illyassou Mossi, ARID</i>	
13H	DEJEUNER
14H : Session 7 Travaux de groupes	- Thème 3 : Opportunités et menaces pour la sécurisation foncière des exploitations familiales : affectation des parcelles, taille attribuée, titres, etc. ? - Thème 4 : Financement de la culture rizicole : quels défis et comment appuyer les stratégies paysannes ? 4 groupes de travail parallèles sur 2 des thèmes clés Identifier des exemples de bonnes pratiques dans la région
16H	PAUSE CAFE
16H15 : Session 8	Restitution et discussion
<i>Président : Boubacar Fofana, APCAM</i>	
17H45	Fin de la journée
Vendredi 12 juillet 2013	
8H30 : Session 9 Plénière	L'économie des systèmes irrigués
<i>Président : Aliou Bamba, FAO</i>	- Eléments de réflexion concernant les choix économiques d'investissement. <i>Jamie Skinner, IIED</i> - Eléments d'analyse économique des systèmes irrigués à grande échelle en Afrique de l'Ouest. <i>Pamela Katic, IWMI</i> Discussion
10H30	PAUSE CAFE
11H : Session 10 Plénière	Synthèse des débats
	Discussion
12H Plénière	Evaluation de la réunion et Clôture
12H30	DEJEUNER
Après midi	Départ des participants

Annexe 2 Liste des participants

	NOM	PAYS	INSTITUTION	FONCTION	MAIL	TELEPHONE
1	Abdou NDIAYE	Sénégal	Institut Sénégalais de recherche Agricole (ISRA)	Chef de Centre ISRA Kolda	abndiaye57@gmail.com	00221 77 646 16 87
2	Abdoulaye OUEDRAOGO	Burkina	DGFOMR		ouedraogoa40@yahoo.fr	00226 70 00 35 42
3	Aboubacar Lawali NAZO	Niger	HCAVN		l.aboubacar@yahoo.fr	(+227) 97864094
4	Ali Badara DIAWARA	Burkina	Direction Générale de l'équipement Rural (DGER)	Directeur du Développement des Filières Agricoles.	badaraalim@yahoo.fr	00226 76 52 15 16
5	Ali BETY	Niger	AFD Niamey	Chargé de programme	betya@afd.fr	(+227) 96974986
6	Aliou BAMBA	Ghana	FAO	Représentant Gestion des ressources en terre et en eau	aliou.bamba@fao.org	(+233) 302675000
7	Alioune GUEYE	Sénégal	FPA et PCA CIFA	Vice Président FPA et PCA CIFA	liouneguey@yahoo.fr	00221 77 540 48 51
8	Alpha KERGNA	Mali	IER	Consultant GWI	akergna@yahoo.fr	00223 66 76 09 27
9	Bamadou CESSOUMA	Mali	UICN	Chargé projet GWI Mali	bamadou.cessouma@iucn.org	00223 76 81 06 00
10	Bara GUEYE	Sénégal	IED Afrique		baragueye@orange.sn	
11	Barbara ADOLPH	UK	IIED	Chercheur	barbara.adolph@iied.org	
12	Boubacar FOFANA	Mali	Assemblée permanente des chambres d'agriculteur (APCAM)	Conseiller Technique	boubacar.fofana@apcam.org	(+223) 20 21 87 25
13	Bounama DIEYE	Sénégal	Direction agriculture	Chargé de la thématique eau et changement climatique	bounama1968@gmail.com	00221 77 531 93 62
14	Christophe DEGUENON	Burkina	UEMOA		cdeguenon@uemoa.int	00226 72 19 49 80
15	Eric BOLOGO	Burkina	Interréseaux	Chargé de mission	eric.bologo@inter-reseaux.org	00226 50 41 26 43
16	Fodé TRAORE	Mali	Union des coopératives Kibaru de Sélingué	Président	cefkt_ftraore@yahoo.fr	(+223) 70 25 65 55
17	Gaoussou NABALOU	Burkina	JADE		gaoussou.nabaloum@gmail.com	00226 74 49 98 96

	NOM	PAYS	INSTITUTION	FONCTION	MAIL	TELEPHONE
18	Hamet KEITA	Mali	CLE Sélingué	Président	hamet1779@yahoo.fr	(+223) 69 51 90 83
19	Hamidou BALIMA	Burkina	Comité Local de l'Eau (CLE) - Bagré		paul.sawadogo@yahoo.fr	00226 70752672, 78424592
20	Ibrahima Cissé	Mali	IER	Consultant GWI	Bara-modibo@yahoo.fr	
21	Ibrahima HATHIE	Sénégal	IPAR	Consultant GWI	ihathie@yahoo.com	00221 77 65 11 816
22	Illiassou MOSSI	Niger	ANID/ARID		imossim@yahoo.fr	00227 27 71 22 35
23	Ismail MOUMOUNI	Bénin	Université Parakou	Consultant GWI	ismailmm@gmail.com	00229 55 88 04 10
24	Issoufou MAIGARY	Niger	AGRHYMET		imaigary@agrhy.net	
25	Jamie SKINNER	Ecosse	IIED	Directeur GWI AO	jamie.skinner@iied.org	
26	Jean bosco BAZIE	Burkina	EAU VIVE	Directeur	jbbazie@eau-vive.org	00226 78 89 85 97
27	Jérôme KOUNDOUNO	Burkina	UICN	Coordinateur régional GWI	Jerome.KOUNDOUNO@iucn.org	00226 78 34 77 89
28	Joëlle M.J KABORE	Burkina	DGRE		kaborejoelle@yahoo.fr	00226 70 47 13 20
29	Koudrègma ZONGO	Burkina	MCA	Chef de projet sécurisation foncière	kzongo@mcaburkina.org	00226 76 64 98 88
30	Landing DIEME	Sénégal	Président FEPROBA	President	landinganambe@gmail.com	00221 77 543 82 47
31	Latyr DIOUF	Sénégal	ESEA	Consultant GWI	latyrdiouff@yahoo.fr	
32	Laurent STAVATO	Burkina	IDE	Directeur Pays	lstravato@ideorg.org	00226 75 47 11 41
33	Mahamadou BADIEL	Burkina	SNV Burkina		mbadiel@snvworld.org	(+223) 20 23 33 47/48
34	Mamadou BALDE	Sénégal	Association nationale de conseils ruraux (ANCR)	PCR Saré Coly		00221 77 658 91 32
35	Mamadou OUATTARA	Burkina	JADE			00226 70 04 18 27
36	Mahmouth NDIAYE	Sénégal	SODAGRI	Responsable de la production animale	majpapi@gmail.com	00221 77 605 59 41
37	Marc GANSONRE	Burkina	CPF	Secrétaire Général adjoint	cpf@fasonet.bf	00226 70 31 42 20
38	Marwan LADKI	Sénégal	Hub Rural	Expert Changement climatique	marwan.ladki@gmail.com	00221 77 375 56 76
39	Michel KANE	Mali	AOPP	chargé de la formation de	aopp@afribonemali.net	(+223) 63 43 14 66

	NOM	PAYS	INSTITUTION	FONCTION	MAIL	TELEPHONE
				l'AOPP Régionale de Koulikoro		
40	Modou DIOUF	Sénégal	UICN	Chargé projet GWI Sénégal	Modou.diouf@iucn.org	00221 77 159 20 58
41	Moumini SAVADOGO	Burkina	UICN	Chargé projet GWI Burkina	moumini.savadogo@iucn.org	00226 76 60 60 56
42	Moumouni TRAORE	Burkina	Bagré pôle		traoremoumouniz@yahoo.fr	00226 70 78 00 64
43	Nouradine Zacharia TOURE	Mali	CRUBN	Président	nouradhine@gmail.com	(+223) 66 79 57 40
44	Oumar OUEDRAOGO	Burkina	indépendant	Consultant GWI	yirvouya@yahoo.fr	00226 70 72 69 86
45	Paméla KATIC	Burkina	IWMI		pamekpa@hotmail.com	223 245 338 442
46	Pathé KEBE	Mali	Office du développement rural de Sélingué (ODRS)	Chef DAPV	kebepathe_07@yahoo.fr	(+223) 66801267
47	Pierre Aimé OUEDRAOGO	Burkina	GRAF	Secrétaire exécutif	pierreaime13@yahoo.fr	00226 78 89 84 30
48	Samba KANTE	Sénégal	PNAR (Programme National d'Autosuffisance en Riz)	Coordonnateur national	bathiekante@gmail.com	00221 77 586 69 02
49	Sansan YOUL	Burkina	IFDC		syoul@ifdc.org	00226 70 26 45 38
50	Serge SEDOGO	Burkina	indépendant	Consultant GWI	sergealfred@fasonet.bf	00226 70 21 06 91
51	Siaka FOFANA	Mali	Direction nationale de l'agriculture	Directeur Adjoint	siakafofana_1@yahoo.fr	00 223 66 32 26 32
52	Soumaila GANAME	Burkina	DGADI		gan_souma@yahoo.fr	00226 70 13 07 91
53	Tairou FOFANA	Burkina	CPF		tairoufofana@yahoo.fr	00226 76 60 77 83
54	Tiéékoura TRAORE	Burkina	SP/CPSA		ttiekoura@yahoo.fr	00226 71 73 70 73
55	Yolande yantio /BAYALA	Burkina	EAU VIVE		ybayalayantio@eau-vive.org	

Thème 1 : Rôles respectifs des OP et de l'Etat : quelle effectivité ?

Introduction et objectifs

Les rôles respectifs des OP et de l'Etat dans le cadre des grandes infrastructures d'irrigation ne sont pas toujours bien définis. Lorsqu'ils le sont, ce n'est pas nécessairement de la manière la plus efficace pour adresser les besoins des exploitations familiales. Assez souvent les acteurs (OP, Etat et autres) ne jouent pas bien leurs rôles pour différentes raisons (manque de capacité, responsabilités non clairement définies, , absence du réflexe de redevabilité vis-à-vis des autres acteurs, etc. En outre, le cadre institutionnel ne leur offre pas le degré d'autonomie et de flexibilité nécessaire pour gérer une situation dynamique.

L'objectif de cette session est d'identifier comment les rôles sont partagés entre les OP et l'Etat (et éventuellement d'autres acteurs) et quels rôles nécessitent coopération/ échange/ partenariat. Qui doit faire quoi pour assister au développement des exploitations familiales dans les périmètres autour des grands barrages dans la région.

Démarche

- Listez les (4 ou 5) rôles clés qui sont nécessaires pour un appui au développement des exploitations familiales et qui sont dans la « zone grise » entre OP et Etat. Par exemple³ :
 1. Aménagement de périmètre / planification, réalisation, suivi. L'investissement en infrastructure est un rôle traditionnel de l'état, mais il existe une tendance actuelle de demander au secteur privé d'investir – modèle Bagrepôle. Cela constitue-t-il une menace pour les exploitations familiales, qui n'ont pas de capacité d'investissement à grande échelle, ou une opportunité pour galvaniser l'initiative des producteurs ?
 2. Entretien de périmètre et gestion / utilisation de la redevance pour la réalisation effective des travaux nécessaires (leçons des périmètres autogérés par producteurs au Sénégal ?
 3. Développement et renforcement des capacités (techniques, institutionnelles, entrepreneuriales) des producteurs et leurs organisations
 4. Fourniture d'intrants
- Pour chaque rôle identifié précisez :
 - Comment est-ce que ces rôles / fonctions sont partagés dans les grands barrages dans la région ?
 - Quels rôles nécessitent coopération/ échange/ partenariat ?
 - Partagez les exemples de bonnes pratiques

Synthèse des travaux du Groupe 1

- TDR : 4 rôles proposés – acceptés par le groupe
 1. Aménagement de périmètre / planification, réalisation, suivi. L'investissement en infrastructure est un rôle traditionnel de l'état, mais il existe une tendance actuelle de

³ Validez, complétez ou modifiez

demander au secteur privé d'investir – modèle Bagrepôle. Cela constitue-t-il une menace pour les exploitations familiales, qui n'ont pas de capacité d'investissement à grande échelle, ou une opportunité pour galvaniser l'initiative des producteurs ?

2. Entretien de périmètre et gestion / utilisation de la redevance pour la réalisation effective des travaux nécessaires (leçons des périmètres autogérés par producteurs au Sénégal ?)
3. Développement et renforcement des capacités (techniques, institutionnelles, entrepreneuriales) des producteurs et leurs organisations
4. Fourniture d'intrants

Aménagement – spécifiquement

- Décision de groupe : On parle des barrages existants – où la construction de barrage était déjà faite.
- Qui doit aménager ? Statu des aménagements – la loi de foncier rurale ? Est-ce qu'il y a des aménagements qui sont faits par les privés (par exemple, les églises) ? Ou est-ce que l'aménagement est inscrit ?
- Il faut d'abord faire une étude / état des lieux pour comprendre l'environnement
- Mais si on se concentre sur les barrages existants, cette question ne se pose pas. Il faut alors regarder la gestion.
- Problème principal est autour de l'affectation des terres
- Au départ les rôles sont distribués. C'est un problème de maîtrise d'ouvrage. Normalement c'est l'Etat qui est en charge, pas les producteurs.
- Rôle de l'Etat : maîtrise d'ouvrage, réalisation de barrage, lien avec bailleurs, etc.
- Gestion de périmètre :
 - i. Attribution :
 1. identifier les bénéficiaires
 2. identification des critères / profils des attributaires
 3. la taille des parcelles, le nature des titres

Nécessite de différencier la méthode et la théorie (système prévu / système formel).

Activités	Etat	Collectivités locales	ONG	OP / communiee
Maitrise d'ouvrage	réalisation de barrage, lien avec bailleur etc.			
Gestion du périmètre				
• Attribution	l'état (maintenant), rôle future : Valider les critères d'attribution	Devrait jouer un rôle plus fort, travailler avec les OP)		OP (devrait définir des critères), actualiser les critères
• Gestion de l'eau	Accompagnement, formation Mises en place du tour d'eau			Gestion d'eau est rôle des OP. Organisations des producteurs pour la gestion du tour d'eau
• Entretien de réseau premier	Entretiens de réseau premier / grands travaux. Finance par le budget de l'état. Mais souvent ne se fait pas – par exemple: Selingué : entretiens n'était pas fait pendant 30 ans. Question : Est-ce que les MO ont un budget adéquat pour réaliser les travaux nécessaires ? Est-ce qu'ils dépendent des bailleurs ? Par exemple, à Selingué la BAD va payer pour l'entretien.			Plaidoyer pour assurer que les travaux sont faits par l'état
• Réseau secondaire	Définition des travaux vers le comité paritaire, contribution de budget nécessaire (redevance ne suffit pas si entretiens pas fait régulièrement), nécessite d'avoir un suivi ensemble avec producteurs			Pourvoient a l'entretiens avec la redevance en eau (50% à l'office de Niger) – redevance ne suffit pas.
	Chaque année, les MO et OP se mettent ensemble pour discuter les travaux à faire (comité paritaires) Aussi nécessaire de se mettre ensemble pour l'utilisation de la redevance Besoin d'un mécanisme de coopération and redevabilité et transparence, qui estime les couts de travaux ? Besoin system de gouvernance pour souci Contraintes : Manque de confiance entre MO et OP, et OP et leurs membres Besoins des mécanismes pour assurer transparence /mettre en place une plateforme ou / et renforcer le comité paritaires			
• Tertiaire et	Suivi et formation			Entretiens

Activités	Etat	Collectivités locales	ONG	OP / communiee
rigoles				
Organisation des producteurs	Accompagnement (formation, structure, appui-conseil sur les options différentes, aider à comprendre le contexte et les textes légal, les enjeux, cadre légal) ; renforcement des capacités / formation, suivi	Accompagnement renforcement des capacités / formation	Accompagnement, renforcement des capacités / formation,	Ils s'organisent librement dans le respect des textes
Maintenance des machines / pompage	Avec redevance ? Mais souvent pas assez si ce sont des systèmes de pompage (Maninkoura). Investissement en nouvelle machine (plus bailleur – BAD)			Peuvent aussi contribuer. Exemple de Serou : Les producteurs contribuent (Associations des usagers de l'eau agricoles – AUEA)
			Fournisseurs d'intrants	
Approvisionnement en intrants	Faciliter l'installation de fournisseurs agricoles (alléger les taxes) ; Faciliter l'installation des IMF (institutions de micro-finance) ; Contrôle qualité des intrants ; Subvention ciblée aux petits producteurs (en veillant la disponibilité des intrants à temps).		Assurer la disponibilité des intrants en qualité	Interface entre les fournisseurs et producteurs ; centralisation / expressions des besoins des producteurs, interface entre producteurs et IMF et fournisseurs ; Recouvrement / mobilisation des fonds auprès des producteurs.
Approvisionnement des semences	Assurer que les variétés préférées sont disponible sur place			
	Financer la recherche, pour produire des variétés à haut rendement et adapter au besoin de consommateurs			
Commercialisation	Appui conseil : formation / assistance juridique (marché). Protection du marché (), régulièrement		ONG : Formation pour que les producteurs comprennent les règles / lois	Collecte, négociation de la vente / des contrats (et ses exécutions). OP doivent s'attacher le service de l'appui conseil par leurs propres moyens
Financement	Partenariat pour le financement de la collecte			

Activités	Etat	Collectivités locales	ONG	OP / communiee
	Mesures de protection (marche) Mesures de désenclavement			
Transformation	Accompagner le développement de la transformation par la mise en place de mesure spécifique ne faveure du genre			

Discussion générale

- Règles existent, cadre existe, rôle sont définis, mais (contraintes principale): Il n'y a pas de suivi, pas de sanctions, pas d'utilisations des résultats des évaluations
- Solution :
 - o Plateforme / cadre de concertation (temporaire)
 - o Observatoire / comité de suivi, rattachée à un mécanisme institutionnelle de contrôle qui a le pouvoir de donner des sanctions
 - o Analyse institutionnelle (structures, system, mécanismes, capacité)
- Contraintes : Les officielles (inclus leader des organisations paysannes) ont les capacités, mais il manque la volonté.

Synthèse des travaux du Groupe 2

ACTIVITES	ETAT	ORGANISATION PAYSANNE	COMMENTAIRES
Prévision	+++	+	
Calendrier/plan de campagne	++	++	
Engrais/intrant	+++	+	
semences	+	+++	
Matériels/équipement	++	++	

Animaux de trait	+	++++	
Formations (agronomie)	+++		
Encadrement-suivi	+++	+	Ex : office du Niger au Mali et au Niger
Vulgarisation	+++	+	
Recherches	+++	+	
Entretien du réseau d'irrigation - Primaires - Secondaires - Tertiaires - Parcelle	+++ +++ +	+ + +++ ++++	- Au Niger ce sont les OP qui font tout - Au Sénégal lorsque les périmètres sont transférés ce sont les populations qui font tout et ça marche.
Maintenance des équipements/infrastructures	+++	+	Au Niger ce sont les OP qui font tout.
Amortissement (GMP+Station de Pompage)	+++	++	Pour le Niger ce sont les OP et pour les autres pays c'est l'Etat
Organisation des producteurs - Cadre juridique - Création des OP de base - Coopératives - GIE - Interprofession - Faitière	++++ + + + +	+++ +++ +++ +++	
Transformation/Mise en marché - Fixation des prix - Conditionnement/stockage	ETAT + ++	OP +++ ++	PRIVE +++ +
			En subventionnant les intrants, il y a un contrat entre l'Etat et les producteurs pour la fixation des prix (Burkina)

- Collecte		++++	++	
- Contrôle de qualité/Labellisation	++		++	
- Transport		++	++	
- Contractualisation	+	++	++	
- Marketing	+	++	++	
- Cahier de charge				

NB : il est nécessaire d'éviter les amalgames dans l'exploitation du terme OP (association, groupement, coopérative, union, fédération) car en fonction de la nature de l'OP, les capacités et les responsabilités varient.

Autres activités majeures

Aménagements de nouveaux périmètres

Réhabilitation (amortissement)

Marketing/mise en marché

Fixation des prix

Crédit de campagne

Magasinage

Transformation

Subvention des intrants

Organisation des producteurs

Gestion de l'Eau+Planification

Gestion de la redevances/Recouvrement

Thème 2 : Comment offrir un conseil agricole performant ?

Introduction et objectifs

L'appui conseil agricole pour les producteurs dans les périmètres est assez limité, du fait entre autres de la faiblesse des capacités des agents de conseil, des faibles liens avec la recherche agricole, de l'absence d'une approche qui encourage et appuie l'innovation paysanne, de la faible intégration des cultures irriguées dans le dispositif d'appui conseil, de l'appréciation quelquefois inadéquate (par les agents) des besoins en conseil des différentes catégories de producteurs, etc.

L'objectif de cette session est d'identifier des axes potentiels pour améliorer la pertinence et l'efficacité du conseil agricole (service étatique – mais aussi conseil fourni par le secteur privé, les OPs, les ONGs etc.), en tenant compte de la spécificité de la production dans les périmètres autour des grands barrages, mais aussi en s'appuyant sur les leçons tirées des exemples réussis de conseil agricole (par exemple, cultures pluviales / programme de conservation des eaux et des sols dans le Sahel, etc.).

Démarche

- Identifiez les caractéristiques principales d'un conseil agricole performant qui répond aux besoins des exploitations familiales dans les systèmes irrigués. Par exemple :
 1. Capacité à apprécier les besoins des différents producteurs.
 2. Mise en place d'une approche intégrée et flexible qui prend en compte la totalité des moyens de subsistance des producteurs (élevage, agriculture pluviale et irrigués, etc.)
 3. Appui à l'expérimentation et l'innovation paysannes
 4. Appui à l'établissement de liens efficaces avec les acteurs innovants (producteurs, secteur privé, recherche agricole, société civile) pour identifier et adapter les technologies et processus aux besoins des producteurs
 5. Redevabilité vis-à-vis les producteurs
 6. Mise en place d'un modèle de financement durable
 7. Communication et coordination effective avec d'autres services (crédit, intrants, environnement, gestion d'eaux)
- En référence à ces axes mentionnés plus haut (et d'autres axes éventuels), partagez les exemples de bonnes pratiques
- Identifiez des approches que GWI pourrait utiliser pour initier / faciliter une réforme du conseil agricole.

Synthèse des travaux du Groupe 1

Méthodologie :

Lecture des TDR pour avoir une compréhension commune et s'accorder des termes.

Plan de travail :

- Contexte : historique et catégorisation du conseil agricole
- Définir le conseil agricole
- Caractéristiques principales d'un conseil agricole

- Exemples de bonnes pratiques
- Propositions d'approches pour la GWI

Contexte :

- d'une approche verticale (de transfert de technologie) à une approche participative (à la demande) ;
- d'un système gratuit (non payé par le producteur) à un système mixte (payé par l'état et le producteur) ;
- diversification des fournisseurs de service de conseil agricole (public, privés, ONG, ...). **NB** : les coûts sont élevés dans le cadre des prestations privées ;
- capacité des producteurs à l'auto conseil ;
- évolution du concept et du contenu de l'appui conseil (production à la chaîne de valeur).

Définition de l'appui conseil : conseil agricole ou appui conseil ?

C'est faciliter l'accès et l'utilisation des technologies, des produits et des connaissances appropriées au producteur en vue de l'amélioration de ses moyens de subsistance.

Caractéristiques principales d'un conseil agricole :

- capacité à apprécier les besoins des différents producteurs ;
- mise en place d'une approche intégrée et flexible qui prend en compte la totalité des moyens de subsistance des producteurs (élevage, agriculture pluviale et irriguée) ;
- appui à l'expérimentation et l'innovation paysannes ;
- appui à l'établissement des liens efficaces avec les acteurs innovants (producteurs, secteur privé, recherche agricole, société civile) pour identifier et adapter les technologies et processus aux besoins des producteurs ;
- redevabilité vis-à-vis des producteurs (le producteur peut exiger la qualité des services rendus) ;
- mise en place d'un modèle de financement durable ;
- communication et coordination effective avec d'autres services (crédit, intrants, environnement) ;
- développement organisationnel (les responsables ne rendent pas compte) ;
- maintenance et gestion des infrastructures d'aménagement ;
- contrôle de qualité des intrants et services ;
- renforcement des capacités du producteur (formations) ;
- l'accès à l'information (commercialisation, ...).

Exemples de bonnes pratiques :

1. La FPA au Sénégal

Fédération des Périmètres Autogérés avec 8 000 ha. Les conseillers agricoles sont payés par l'Etat pour les itinéraires techniques. La production de semence et le contrôle de qualité sont payés par les producteurs. La FPA a mis en place un DAT (dépôt à terme) pour le renouvellement des infrastructures hydrauliques.

2. Cas de San Ouest au Mali

Périmètre de 300 ha géré par les producteurs à travers l'Association du Riziculteur de la Plaine Agricole de San Ouest (ARPASO). L'Etat appui la réhabilitation du périmètre. La gestion totale des aménagements se fait par les producteurs. Il existe une convention entre l'Etat et ARPASO (seulement l'Etat ne suit pas la mise en œuvre de la convention).

Propositions d'approches au GWI :

- Identifier les services de conseil transférables aux OP et expérimenter un modèle de transfert ;
- Evaluer et diffuser les exemples de bonnes pratiques (FPA/Sénégal, ARPASO San Ouest/Mali) ;
- Appuyer à l'évaluation du système d'appui-conseil sur différents systèmes irrigués (Sélingué et Office du Niger au Mali, Delta et Anambé au Sénégal) ;
- Identifier les opportunités de formation des acteurs. Faire un lien entre GWI et les centres de formation tel que le centre d'apprentissage agricole de Samanko (diplômés de BTVA) au Mali et le CIFA : centre interprofessionnel pour la formation au métier de l'agriculture au Sénégal.

Synthèse des travaux du Groupe 2

Introduction et objectifs

Démarche

Remarques préliminaires :

- Différence entre encadrement et conseil !
 - Il existe plusieurs échelles de conseil : au niveau de l'exploitation, au niveau de l'organisation (OP)
 - Fonctions : animation, information, formation, vulgarisation, transfert de technologie/apprentissage, intermédiation, planification
 - Démarche (outils pour chaque phase) : prévision, suivi et évaluation, capitalisation
 - Types/Domaines : accès au marché, aux intrants, au foncier, de gestion
 - Approche par la demande nécessaire
- Identifiez les caractéristiques principales d'un conseil agricole performant qui répond aux besoins des exploitations familiales dans les systèmes irrigués. Par exemple :

Mobilisation et développement des ressources humaines adaptées :

- Capacité à apprécier les besoins des différents producteurs (analyse de la demande).
- Mise en place d'une approche intégrée et flexible qui prend en compte la totalité des moyens de subsistance des producteurs (élevage, agriculture pluviale et irriguées, etc.)
- Appui à l'expérimentation et l'innovation paysannes
- Appui à l'établissement de liens efficaces avec les acteurs innovants (producteurs, secteur privé, recherche agricole, société civile) pour identifier et adapter les technologies et processus aux besoins des producteurs

- Redevabilité vis-à-vis des producteurs
 - Mise en place d'un modèle de financement durable
 - Communication et coordination effective avec d'autres services (crédit, intrants, environnement, gestion d'eaux)
 - Approche partenariale conseil/producteurs
- En référence à ces axes mentionnés plus haut (et d'autres axes éventuels), partagez les exemples de bonnes pratiques

SNV (Burkina)	- Conseil à l'exploitation familiale - Approche : appropriation par les producteurs - Contribution des unions au financement - Utilisation des ressources humaines endogènes - Dispositif en cascade : Formateurs par province, qui forment le niveau département, qui forment le niveau village
IFDC/Africa Rica	- Champs écoles (Apprentissage Participatif pour la Recherche Action - APRA) - Approche intégrée qui facilite l'expérimentation et l'innovation : Diagnostic avec les producteurs, solutions expérimentées avec eux
FAO/SNRA	- Champs écoles (Gestion Intégrée des Prédateurs et des Déprédateurs – GIPD)
FARAN FASI SO/GIE (Mali) COGER (Sénégal)	- Conseil de gestion - Approche par la demande - Participation des producteurs au financement - Contractualisation - Professionnalisation des conseillers
ANCAR (Sénégal) SODEFITEX (Sénégal) SOFITEX/UNPCB+SNRA (Burkina)	- Approche par la demande - Contractualisation

- Identifiez des approches que GWI pourrait utiliser pour initier / faciliter une réforme du conseil agricole.
 - Construire une stratégie de plaidoyer en direction des décideurs pour améliorer le conseil agricole autour des grands périmètres
 - Engager la réflexion avec les acteurs du conseil agricole (y compris les producteurs !) et les gestionnaires des périmètres à partir des résultats des études, ateliers GWI (régional, nationaux), analyse des contrats/collaboration (gestionnaire et producteurs)
 - Mise en place d'un groupe de travail pour accompagner/appuyer le processus de réforme du conseil agricole
 - Valoriser les expériences et les bonnes pratiques (référence à l'atelier de Bohicon, 2012 – rapport disponible) : documentation et partage
 - Accompagner un plan de conseil au niveau des barrages (élaboration et mise en œuvre)

Au Burkina, valoriser et partager les expériences du groupe de travail sur le conseil animé/facilité par Inter-réseau

Thème 3 : Opportunités et menaces pour la sécurisation foncière des exploitations familiales : affectation des parcelles, taille attribuée, titres, etc. ?

Introduction et objectifs

Le processus d'affectation des parcelles, la taille des parcelles affectées et la nature des droits accordés sur la parcelle ont un grand impact sur la performance des exploitations familiales. Sans sécurité foncière, les producteurs ont moins de motivation à investir dans la productivité à long terme de leurs parcelles (par exemple, applications de la fumure organique pour améliorer la structure et fertilité de sol).

La situation foncière dans les périmètres irrigués est très particulière du fait du rôle prépondérant de l'Etat dans l'investissement et la gestion des infrastructures.

L'objectif de cette session est d'identifier les opportunités ou menaces pour la sécurisation foncière. Il s'agira également de définir les rôles des différents acteurs (surtout état et OP) dans le développement, la réalisation et le suivi des règles foncières.

- *Démarche* Identifiez les axes clés autour de la situation foncière. Par exemple :
 1. Attribution des parcelles (comment, par qui etc.)
 2. Taille de parcelles (superficie et comment elle est définie)
 3. Sécurité foncière (mythe ou réalité)
 4. Marchés foncières – formelles et/ou non formelles
- Analysez les rôles des acteurs clés (Etat, OP, Barrage, Collectivité locale) pour chaque axe.
- Pour chaque axe, identifiez :
 - o Les forces (exemples / cas où la situation foncière fonctionne bien / en faveur des petits producteurs)
 - o Les faiblesses (exemples où la situation foncière ne marche pas)
 - o Les opportunités
 - o Les menaces (en prenant en compte le contexte à court, moyen et long terme – pression sur la terre et sur l'eau)
- Identifiez des approches que GWI pourrait utiliser pour initier / faciliter des changements dans les systèmes fonciers.

Aide mémoire : voici une liste de questions clés à prendre en compte dans la discussion du groupe

- Est-ce que la rentabilité de l'exploitation dépend de sa taille ?
- Au moment de l'affectation, comment identifier les ménages « capables » de produire ? Quelles sont les forces et faiblesses du système foncier actuel du point de vue du paysan et du point de vue de l'Etat ?

Synthèse des travaux du Groupe 1

Thème	Situation actuelle	Forces	Faiblesse	Opportunités	Menace
Attribution des parcelles (comment, par qui etc.)	- L'état attribue (commission foncière au Mali et au Burkina) – et les collectivités locales au Sénégal. - Attribution au chef de ménage (en général) - Quelques exemples ou attribution aux OP (Sénégal) – par exemple, GIE, GPF - Utilisant les critères d'attribution - Réaffectation des terres - Plans d'occupation des sols existent, mais ne sont pas appliqués	- la collectivité locale attribue – (plus proche de la population) - flexibilité au Sénégal par rapport à la taille et réajustement en fonction de la mise en valeur - Mali Sénégal ; application des règles de réattribution	- Pas d'attribution des documents de jouissance ou de titre de propriété - Il n'existe pas de document qui explique comment l'attribution se fait dans les aménagements - Mobilité des membres des CR et des services techniques étatiques - Faible application des textes	- Plus de transparence dans les décisions pourrait être introduite - Cadre institutionnelle et juridique existent - 3 (affectation par les collectivités), décentralisation - Quota pour femmes et jeunes – 10%	- Non-application des textes (=> Personnes qui ne cultivent pas bloquent les terres) - Exclusion des petits producteurs s'ils n'arrivent pas de cultiver - Forte pression sur les terres irriguées = > danger que les plus forts défendent leur intérêts
Taille de parcelles (superficie et comment elle est définie)	- Bagré : Superficie standard (Bagé) - Sénégal : Selon de la taille de ménage (mais applique d'une manière différente) - Mali : Selon taille de ménage et l'Équipement - Ce n'est pas garantie que les producteurs s'en sortent s'ils ont plus de surface – dépend aussi des intrants, motivation etc. - La taille de la parcelle n'est pas la seule déterminante	- Bien d'avoir un peu de flexibilité pour la taille – exploitants forts peuvent avoir des parcelles plus grandes	- Risque d'extension des surfaces au lieu d'intensification (s'il y a des parcelles grandes).	- Collectivité locale pourrait avoir plus de flexibilité – selon le résultat de suivi - Mis en lien la taille de parcelle, la rentabilité et les besoins du ménage - Mettre en place un dispositif de réattribution en fonction de l'évolution de la taille des ménages et de la capacité de mise en valeur - Faire le lien entre rentabilité, et équipement (travail de sol) et aménagement en fumier organique et engrais	- Comment prendre en compte l'augmentation de la taille des ménages et les générations à venir ? Faire des réserves ? Que faire des générations issues des populations affectées - Comment concilier les aspirations des producteurs à se développer et la taille réduite des parcelles

Sécurité foncière (mythe ou réalité)	- Possible de retenir les parcelles, si elles ne sont pas cultivées - Pratiques différents : Bagré : Jamais retiré ; Selingué : retrait quand le CDC n'était pas suivi (par exemple, repiquage) - Influence politique – si personnes avec standing / pouvoir ne cultivent pas leurs parcelles - Faciliter les questions de succession	- Risque de spéculation foncière, de sous exploitation - Agro business : menace et opportunités	-	- Charte et convention locale du domaine irrigué -	-
Marchés foncières – formelles et/ou non formelles	-	-	-	-	-

Synthèse des travaux du Groupe 2

MODELES FONCIERS

1. TERRES AMENAGEES DOMAINE PUBLICUE

Avantages	Inconvénients	conséquences	commentaires
ETAT			
- Maitrise foncière - La maitrise des options stratégiques	- En déphasage avec l'esprit de la décentralisation	- L'Etat assume seul les charges	La majeure partie de ces infrastructures ont été réalisées avant les politiques de décentralisation
PAYSANS			
- Accès à un outil de production - Disponibilité de l'encadrement	- Risque de perdre la parcelle - Non susceptible d'hypothèque		

- Accès pour paysans non propriétaires terriens - Le paysan n'a plus à traiter avec l'autorité coutumière	- Interdiction de toute transaction (louer, vendre, prêter, morceler, hériter) - Empêche les extensions - Spéculation dirigée - Perte de fertilité/manque d'investissement		
--	---	--	--

2. TITRE SECURISE

Avantages	Inconvénients	conséquences	commentaires
ETAT			
- Clarté de la situation juridique - Maitrise foncière - Bénéficiaires des parcelles connues (immatriculations) - Transparence - Perçoit le loyer	- Coût cher - Gestion complexe - Obligation de suivre et respect du cahier de charge - L'Etat ne peut plus imposer les spéculations	-	
PAYSANS			
- Transparence - Possibilité d'hypothéquer - Transactions autorisées - Choix des spéculations - Meilleur entretien et plus d'investissement - Promeut l'esprit entrepreneurial	- Coût cher (bornage) - Le marché foncier s'installe - L'impôt foncier		Nécessaire d'encadrement du marché foncier

TAILLE DES EXPLOITATIONS

Pas d'autre terre (monoculture riz)

- 1,5ha (sourou) – sols lourd (pas rentable si moins)
- 1 ha sols polyculture
- Loyer = 1% du revenu net
- Bagré minimum 1,5ha (2014) à cause de la croissance familiale
- Au mali (selingué) la majorité des parcelle est de 0,5ha et font 6T/ha

Thème 4 : Financement de la culture rizicole : quels défis et comment appuyer les stratégies paysannes ?

Introduction et objectifs

L'accès au financement approprié (pour payer les intrants, machines, la main d'œuvres, le conseil) au bon moment est un facteur critique pour le succès des exploitations familiales. Notre recherche a montré que les trois sites ont des systèmes différents pour faciliter l'accès des producteurs au financement. Les dispositifs institutionnels existants comprennent les coopératives, le secteur privé, l'état, etc. Parallèlement, il existe des mécanismes informels ou endogènes pour mobiliser le financement : revenus non agricole (e.g. orpaillage, commerce, transferts) et agricole (vente d'animaux, cultures pluviales), prêts informels etc.

L'objectif de cette session est d'identifier les stratégies appropriées pour assurer l'accès au financement, en tenant compte des bonnes pratiques dans la région.

Démarche

- Listez les (4 ? 5 ?) mécanismes principaux utilisés par les producteurs pour accéder au financement de leur production. Par exemple :
 1. Crédit par banques vers coopérative / groupement paysan
 2. Prêts par les privés
 3. Revenus non agricoles
 4. Revenus agricoles
 5. Autres ?
- Pour chaque mécanisme, identifiez :
 - Les forces
 - Les faiblesses
 - Les opportunités
 - Les menaces

Identifiez les approches que GWI pourrait utiliser pour initier / faciliter des améliorations dans le système de financement pour petits producteurs

Synthèse des travaux du Groupe 1

Mécanismes	Les forces (interne)	Les faiblesses (interne)	Les opportunités (externe)	Les menaces (externe)
1. Crédit par banques vers coopérative/groupement paysan	Existence de produits dédiés à l'agriculture Diversité des institutions financières Effectivité des services (liquidité, prévisibilité)	Taux d'intérêt (très) élevés Crédit inadapté (court délais de remboursement) Exigence de garanties Pénalités Eloignement des bassins de production	Encadrement technique Projets/ONG Fonds de bonification Fonds de calamité	Calamités naturelles (aléas climatiques, péril aviaire, criquets...) Inflation

Mécanismes	Les forces (interne)	Les faiblesses (interne)	Les opportunités (externe)	Les menaces (externe)
		Faiblesse du système de suivi rapproché		
2. Prêts par les particuliers (monétaires et en nature)	Proximité Souplesse et rapidité Prêts en nature ou en services (difficulté de détournement) Remboursement en nature	Taux d'intérêt (très) élevés	Développement de l'entrepreneuriat privé qui assure cette fonction Promotion de mécanismes agrégataires (consolidation) Fonds de calamité	Calamités naturelles
3. Revenus non agricoles (autofinancement)	Absence de frais financiers Quiétude psychologique Diversité des sources Solidarité Possibilité d'acheter au bon moment – anticipation (gros producteurs)	Financement limité	Développement économique favorable Diversification des activités et sources de revenus Fonds de calamité	Difficultés d'émigration (transferts) Incertitudes...
4. Revenus agricoles (autofinancement)	Idem	Idem	Diversifications des activités agricoles Fonds de calamité	Calamités naturelles
5. Subvention de l'Etat	Réduction des charges du producteur	Difficultés de ciblage Problème d'équité et de transparence Difficulté de gestion de la subvention Fardeau pour le budget de l'Etat	Contexte favorable et volonté politique	Changement de politique agricole

Propositions pour la GWI

Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de financement agricole : revue de la documentation existante et étude (par exemple : la contractualisation au niveau de la vallée du fleuve Sénégal)

Construire une stratégie de plaidoyer en direction des décideurs pour améliorer le système de financement agricole autour des grands périmètres

Travailler sur la question de l'assurance agricole qui est une nouvelle approche

Synthèse des travaux du Groupe 2

Les mécanismes de financement

N d'ordre	Mécanismes de financement	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1	Crédit par les banques vers les coopératives	-Disponibilité de fonds, -Montant plus de crédit plus important -Faible taux d'intérêt par rapport aux IMF -Diversité des produits financiers	-Condition d'accès difficile (éloignement géographique, les garanties, les apports) -Procédures complexes, longues et couteuse pour les petits producteurs -Refus des remboursements en nature	-L'intérêt grandissant du privé pour le secteur agricole -Meilleure organisation des producteurs -Développement des lignes de crédits auprès des banques pour servir de garantie au crédit des producteurs	-Les calamités (incendies, sécheresse, inondation, attaques acridiennes etc.) -Existence des pratiques malveillantes (refus de remboursement du crédit) -Forte dépendance des lignes de
	IMF	-Proximité des producteurs -Simplicité des Procédures -Producteurs et collectivités sont membres des IMF	-Taux d'intérêt élevé -Faiblesse du montant des crédits octroyés	Idem	Mauvaise gestion
2	Prêt part les privés (inter-producteurs, commerçants)	-Sans garantie, -Sans apport, -Sans procédures, -Souvent sans intérêt -Accepte les paiements en nature	-Montant relativement faible -Taux d'intérêt quelquefois élevé (commerçants) -Offre de tel service est limitée	Existence de solidarité	-Abus de confiance -Conflits sociaux
	ONG (existence des fonds revolving)	-Le producteur détermine le taux d'intérêt -Accès égalitaire -Livré sur place -Permet d'avoir un fonds de roulement	-Cas de défaillance pour le remboursement -Mauvaise gestion		Cas de mauvaise gestion entraînant la diminution de cette pratique
3	Revenus non agricoles				

N d'ordre	Mécanismes de financement	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	(orpaillage, transfert)				
	Transfert	-Gratuit -Montant quelquefois important -sans procédures -familial	-Aléatoire (pas sûr, précaire) -Exclusif (famille en priorité)	Développement d'organisation d'émigrés voire des associations de ressortissants pour financer les activités économiques	-La dépendance des producteurs de cette pratique -La crise dans les pays d'accueils.
4	Revenus agricoles				
5	Subventions				
6	Fonds de roulement				
7	Part social				
8	Crédit par les banques vers les individuels				
9	Warrantage ou crédit social vivrier				

Recommandations à l'endroit de GWI

1. Réfléchir sur un système de recouvrement efficace ;
2. Analyser les opportunités, les conditions, les modalités de mise en place de mécanisme d'autofinancement ;
3. Faire un plaidoyer auprès des décideurs (Gouvernant, BCEAO, UEMOA) pour une réduction des taux d'intérêt en faveur des petits producteurs.

Annexe 3 Evaluation de l'atelier

Notes données par participant pour l'évaluation de l'atelier :

	1 - Pas d'accord	2	3	4	5 - Totalelement D'accord
Les communications étaient de bonne qualité	0	0	4	27	6
Les communications ont bien traité l'ensemble des thèmes liés à l'objectif de l'atelier	0	0	10	18	9
L'animation a permis à chacun de s'exprimer librement	0	0	2	18	17
Les présentations ont présenté des aspects qui étaient nouveaux pour moi	4	4	14	12	1

Représentation graphique de l'évaluation :

